

NEWS DE FIN D'ANNEE



Quoi de neuf sur la plateforme ?

- Notre évènement grand public « L'aérodrome en fête » organisé les 26 et 27 août dernier fut une réussite. Il faut bien admettre que la météo y a été pour quelque chose. Le bénéfice net final se monte à plus de 8.000 €. Merci encore à tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à cette réussite. En 2018, cette manifestation se déroulera les 25 & 26 août. A vos agendas !
- Du 16 au 20 octobre 2017, l'entreprise « carolo » VAN DEN HEEDE a procédé au drainage des seuils des pistes 23 droite (total) et 23 gauche (partie). 43 tranchées de 200m, 10 km de drain et 450 tonnes de gravier ont été nécessaires pour réaliser ce travail qui était indispensable. Coût pour la société de gestion : 35.000 €. Au printemps, il faudra finaliser le chantier, fraiser, niveler, semer et rouler pour obtenir une surface finale plane opérationnelle. Vous l'aurez compris, l'utilisation de ces deux pistes est et restera difficile voire impossible durant encore un certain temps. Rien que la pousse du nouveau gazon demandera un minimum de 6 semaines avec du « bon temps ». Nous allons demander une dérogation à la DGTA pour utiliser partiellement la piste 23 gauche lorsque les vents seront franchement contraires, rendant l'utilisation de la 14-32 dangereuse voire impossible. Soyez convaincus que nous ferons le maximum pour réduire les désagréments liés à ces travaux.
- En cette fin d'année 2017, notre Commandant principal Charles Ponchau nous quitte. Il justifie et motive sa décision par la complexité de la fonction, le manque de moyens humains et financiers, les longs déplacements entre son domicile et l'aérodrome et les conséquences sur sa vie privée. Nous respectons bien évidemment ce choix. Début janvier, un appel à candidature sera diffusé dans les médias afin de pourvoir à son remplacement. La Commune, de son côté, lancera un appel à candidature pour le remplacement de Antoine Keller, Commandant suppléant, dont le contrat se termine prochainement et qui a signifié à sa hiérarchie qu'il ne souhaitait pas reconduire ce contrat dans les conditions actuelles.

Les investissements :

- Le dossier de l'extension de la station "carburants" avance à grands pas. Le permis d'environnement a été déposé, les adjudications sont en cours et les travaux devraient commencer au printemps.
Pour rappel, une nouvelle dalle de béton imperméable de 16m x 28m doit être réalisée selon les nouvelles normes environnementales, avec récupération d'hydrocarbures, filtre et autre système anti-pollution. Ensuite, un second container de mêmes dimensions que celui existant, mais contenant deux cuves et deux pompes différentes (JET-A1 et UL-91), sera placé dans le prolongement de l'existant. Les trois pompes (AVGAS - JET et UL-91) seront totalement automatisées avec un système de badges, permettant le self-service complet et par conséquent, un soulagement pour le personnel. Ici aussi, nous devons faire preuve de patience durant les travaux. L'approvisionnement en carburants ne sera jamais interrompu mais l'accès sera quelque peu perturbé durant la destruction de la dalle actuelle et la réalisation de la nouvelle.
- Le projet du nouvel atelier de maintenance est bien en route également. Plusieurs réunions ont été tenues durant les derniers mois avec les architectes et ingénieurs de la SOWAER et votre serviteur. Le hangar 7 qui abritera ce nouvel atelier devrait recevoir une nouvelle toiture isolante, Les parois extérieures et les portes coulissantes devraient faire l'objet d'une isolation spécifique, un chauffage et un éclairage adéquat est aussi à l'étude, ainsi que la mise à niveau des circuits électriques, d'alarme et de prévention incendie.
- L'installation de panneaux photovoltaïques se concrétise également. Le facilitateur de la Région wallonne nous a remis une analyse portant sur une installation de 92.410 kWh/an sur le toit de l'établissement « Les 100 Ciel » associée à une installation de 71.527 kWh/an sur le toit du bâtiment administratif (bureau de navigation). Selon les hypothèses de calcul de cet expert, nous pourrions envisager, en première approximation, un bénéfice net de 8.800 €/an pour une installation dont le coût avoisinerait les 90.000 €.

Tableau des investissements SOWAER (travaux terminés et estimation des travaux à venir)

N°	Descriptif des travaux	Budget prévu	Coût réel 2015-2017	Etat	Enveloppe
1	Clôture gibier	6.000	2.285	Terminé	2.285
2	Passage canadien (passage véhicules anti gibier)	8.500	9.498	Terminé	9.498
3	Recalibrage des collecteurs	120.000	3.900	Terminé	3.900
4	Réfection des pistes. Achat tracteur agricole	100.000	62.429	Terminé	62.429
5	Accessoire tracteur (rétro-pelle)		9.500	En cours	9.500
6	Permis d'environnement pour station carburants	5.000	9.788	Terminé	9.788
7	Extension de la dalle pour la station carburants	55.000		En cours	55.000
8	Déplacement de l'aire à signaux	15.000		Stand by	15.000
9	Extension station carburants (Jet-A1 & UL-91)	150.000		En cours	150.000
10	Toiture/bardage du bâtiment administratif	92.500	89.465	Terminé	89.465
11	Neutralisation ancienne citerne mazout. Bat. adm.	4.050		En cours	4.050
12	Remplacement citerne mazout. Bat. adm.	5.758	5.758	Terminé	5.758
13	Nouvelles chaudières du bâtiment technique	20.000	39.446	Terminé	39.446
14	Portes & châssis du bâtiment technique	30.000	19.913	Terminé	19.913
15	Hangar 1, vitrage périphérique	71.500	29.926	Terminé	29.926
16	Hangar 1 réfection complète de la toiture	55.000		A réaliser	55.000
17	Hangar 6, toiture à remplacer (750m ²)	73.500	38.064	Terminé	38.064
18	Hangar 8, butées des portes	1.500	2.940	Terminé	2.940
19	Tous les hangars, réfection gouttières & acces.	19.000	30.328	Terminé	30.328
20	Station de pompage eau, alimentation électrique	25.550	27.810	Terminé	27.810
21	Station de pompage eau, portes et châssis	3.000		Stand by	3.000
22	Chalet, toiture-isolation-bardage-balcon	136.628	129.803	Terminé	129.803
23	Chalet, remplacement châssis extérieurs	35.790	35.790	Terminé	35.790
24	Chalet, rénovation intérieure complète	115.000		Stand by	115.000
25	Nouvel atelier de maintenance (hangar 7)	350.000		A l'étude	350.000
26	Réfection de l'ancien atelier de maintenance	39.000		Stand by	39.000
27	Installation panneaux photovoltaïques	90.000		A l'étude	90.000
28	Divers, vérification citernes enterrées	890	890	Terminé	890
29	Divers, visite de contrôle pompier du site	294	294	Terminé	294
30	Petit tracteur tondeuse	4.298	4.298	Terminé	4.298
31	Hangars 6 & 7 réparations portes coulissantes	19.069	19.069	Terminé	19.069
32	Réseau T.V. chambres hôtel « Les 100 Ciels »	7.157	7.157	Terminé	7.157
33	« Les 100 Ciels » traitement bardage extérieur	15.000		A réaliser	15.000
TOTAL					1.469.401
Montant officiel de l'enveloppe					+1.771.678
Différence/reste					+302.277

Les finances :

Les comptes de 2017 ne sont pas encore clôturés mais, selon les premières estimations de notre comptable, notre déficit, devrait se situer en dessous de 40.000 € voire peut-être même en dessous de 30.000 €. **ATTENTION, ce déficit devra être nul en 2019 ! (accord du Gouvernement wallon du 27 mars 2014.)**

Rappelons que, même en gérant l'outil en bon père de famille, il y a des charges annuelles incompressibles qui nous pénalisent : Précompte immobilier 45.000 €/an, location des hangars 4 & 6 (Idélux), 18.000 €/an. Entretien général des infrastructures et du matériel, 30.000 €/an. Consommation d'électricité 25.000 €/an, assurance 15.000 €, et je pourrais continuer la liste....

Pour pallier cette perte d'exploitation récurrente, nous avons imaginé de nouvelles pistes alternatives de rentrées financières, notamment en rentabilisant certains hangars, désertés les mois d'hiver.

- Le hangar 5 qui, d'avril à octobre, abrite vos planeurs, sera transformé en terrain de tennis pour l'hiver 2018-2019. Les piquets et le filet seront amovibles, seul le tracé du court proprement dit restera visible au sol en été. D'après nos calculs, établis avec les clubs locaux demandeurs, cette activité devrait nous rapporter quelque 5.000 € chaque hiver.
- Toujours durant la période hivernale, nous avons commencé le « hangarage » de véhicules de grande taille (camping-cars, mobil-homes, caravanes, bateaux, etc...). Actuellement, nous avons déjà 11 véhicules dans les hangars. Cette occupation hivernale devrait nous rapporter environ 5.000 €/an chaque année.
- Nous avons également pensé louer des parcelles de terrain non utilisées pour les activités aéronautiques, à des exploitants locaux de sapins de Noël. La demande existe. Malheureusement, tout le site est en Natura 2000 et nous ne pouvons pas faire ce que nous souhaitons.
- Sachant que le parachutisme est une véritable « poule aux œufs d'or », pour un aérodrome, nous avons envisagé d'examiner ce complément d'activités, étant bien conscient que la cohabitation de cette discipline avec une forte activité vol à voile est très difficilement compatible et a fortiori avec un centre de formation tel que le CNVV.

Bien sûr, nous pouvons tabler également, à partir de 2019, sur le montant de la concession du nouvel atelier et le bénéfice généré par la production électrique des panneaux photovoltaïques. Nous devrions également bénéficier de rentrées supplémentaires grâce à la vente des deux nouveaux carburants disponibles prochainement sur la plateforme.

Des contacts au plus haut niveau, ainsi que de nouveaux projets, en synergie avec nos activités, sont déjà programmés et à l'étude pour l'année 2018, mais il est un peu prématuré d'en faire état aujourd'hui d'autant que nous sommes liés à la confidentialité par contrat.

Si vous avez des idées, des suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part, nous les examinerons avec la plus grande attention.

Règlement d'ordre intérieur

- Dans les courriers de facturation du 1^{er} trimestre 2018, vous recevrez un document annexe vous demandant quelques renseignements et notamment une adresse mail valide. En effet, toujours dans un souci d'économie, nous allons, **dès le second trimestre**, adresser les factures de "hangarage", de fuel, de location, de concession et autres, par courriel.
- Comme convenu dans le plan d'affaires de juin 2016, les prix des locations d'emplacements dans les hangars ne seront pas augmentés en 2018. Les cotisations « utilisateurs » resteront également identiques, 160 € pour un utilisateur de plus de 25 ans et 30 € pour les moins de 25 €. Vous pouvez dès à présent vous acquitter de celle-ci en versant votre dû sur le compte de la Société de gestion numéroté : **BE71 0910 1295 3569** avec en communication (COTISATION 2018 - NOM & PRENOM) Attention qu'en 2019, il risque d'y avoir des augmentations en rapport avec les exigences d'équilibre budgétaires de la Région wallonne.
- Le personnel du bureau de navigation se plaint de la difficulté de gérer les locations des hangars et, plus particulièrement, au niveau des planeurs. Il apparaît que certains propriétaires amènent leur

machine, la remontent, ou la déménagent, sans même avoir la délicatesse d'en informer la tour. D'autres exigent l'absence de voisin immédiat pour éviter des accrochages. D'autres encore déclarent un planeur en remorque alors qu'il est monté. Un WE de juillet, un pilote s'est même permis de rentrer son planeur pour la nuit alors qu'il n'était pas abonné !!! Vous devez être tous conscients qu'avec 7 tarifs différents, ces comportements indécents compliquent le travail des agents en poste, qui font pourtant le maximum pour vous être agréables.

Agenda provisoire.

- Le dimanche 28 janvier à 10h, départ de la marche annuelle du CNVV. Suivie dès 13h d'un repas « potée Ardennaise » 12 €, dans la salle de réception de « Les 100 Ciel ». Invitation cordiale à toutes et tous ainsi qu'à vos proches. Inscription au CNVV info@cnvv.be ou par téléphone 061/61.12.68. On vous attend nombreux.
- L'OBGN (Open Belgian Gliding Nationals) se déroulera à Saint-Hubert du 19 au 27 mai 2018.
- « L'aérodrome en fête » aura lieu les 25 & 26 août 2018.

*Les dirigeants et le personnel de la Souver,
Le Bourgmestre et ses échevins
Les membres du Conseil d'administration,
Le Commandant et les membres du personnel de l'aérodrome,*

Vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentent déjà leurs meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur pour 2018.

Marc Degimbre
Adm. délégué,
Secrétaire.

